



CHARTRE DU HANDBALLEUR POYAUDIN

Le club

Le club a pour vocation de transmettre les fondamentaux du handball à ses adhérents et met en place un encadrement capable de transmettre des contenus techniques adaptés aux joueurs. Il s'efforcera d'engager un nombre suffisant d'équipes pour que chacun puisse s'épanouir aussi bien lors des entraînements que lors des matchs.

Le joueur, la joueuse

La joueuse le joueur a droit :

- au respect de chacun, à la meilleure formation en fonction de ses possibilités, à son épanouissement par la pratique et au plaisir de jouer au handball.
- De participer à toutes manifestations organisées au cours de l'année au sein du club, et à l'organisation de celles-ci.

Le joueuse, le joueur doit :

- Respecter ses partenaires, ses adversaires, les arbitres, les parents, les dirigeants du club et des autres clubs.
- Respecter le matériel du club et les locaux.
- Respecter les décisions prises par les responsables du club : Entraîneurs, dirigeants et des arbitres.
- Se présenter assiduellement aux matchs et aux entraînements . En cas d'absence au match ou à l'entraînement, le joueur est tenu de prévenir son entraîneur dans un délai raisonnable. En cas d'absentéisme non justifié à l'entraînement, l'entraîneur peut décider de la non-participation au match.

Le lavage du jeu de maillots est traditionnellement assuré à tour de rôle par les familles.

Le joueur ou la joueuse ne doit pas :

Faire preuve de violence ou d'agressivité, critiquer les décisions des arbitres.

Toute sanction financière établie par les instances fédérales sont à la charge du licencié.

Les parents

Les parents ont droit au bon encadrement de leurs enfants, à la qualité de la formation et au respect de chacun.

En tribune les parents sont des supporters exemplaires et encouragent positivement l'équipe.

Le rôle du parent est d'accompagner son enfant aux entraînements et aux matchs, de faire confiance à l'entraîneur dans la progression de l'enfant, d'accepter les décisions des arbitres et de la table de marque.

Le handball est un plaisir et un jeu il est donc attendu que les parents réconfortent leurs enfants dans la défaite. Ces préceptes sont attendus de la part de tous les supporters de nos équipes.

Les sanctions

En cas de manquement grave à cette charte, le bureau directeur pourra adopter des sanctions adaptées allant de la réparation de la faute jusqu'à la radiation du club en passant par l'avertissement ou la suspension.

Chaque sanction sera notifiée par écrit à l'adhérent concerné ou à son responsable légal pour les mineurs.

Le, à

Signature du joueur

Avec la mention « lu et approuvé »

Signature du responsable légal

Avec la mention « lu et approuvé »